

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par Arrêté Municipal du 15 mars 2018, une enquête publique relative au

Réaménagement du camping La Falaise

sur la commune de Narbonne, a été prescrite pour une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 16 avril 2018 à partir de 09h00 au vendredi 18 mai 2018 inclus jusqu'à 17h00.

Le projet porte sur le réaménagement et l'extension du camping La Falaise à Narbonne Plage. Un espace accueil, un bar restaurant snack ainsi qu'un espace aqua-ludique seront créés. Il sera également aménagé 462 emplacements dont 322 avec mobil home en lieu et place des 393 emplacements nus existants. La SAS Village Center est le porteur du projet et a déposé en mairie le 06 janvier 2016 une demande de permis d'aménager enregistrée sous le numéro PA n° 011 262 16 N 0001.

La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera soit un arrêté accordant le permis d'aménager avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis d'aménager, soit un arrêté portant sursis à statuer ou une décision implicite de rejet en cas de défaut de notification d'une décision expresse au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.423-32 du code de l'urbanisme. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Maire au nom de la commune de Narbonne.

Monsieur Jean-Pierre MIETTE, commandant de la police nationale retraité, a été désigné commissaire enquêteur par décision n° E18000016/34 du Président du Tribunal Administratif de Montpellier en date du 14 février 2018.

Le dossier de l'enquête publique sur support papier et sur poste informatique ainsi que le registre d'enquête seront tenus à la disposition du public au rez-de-chaussée du bâtiment des services techniques municipaux (10 quai Dillon 11100 NARBONNE), ainsi qu'à la mairie annexe de Narbonne Plage (avenue du Théâtre 11100 NARBONNE PLAGE) pendant toute la durée de l'enquête : du 16 avril 2018 à partir de 9h00 au 18 mai 2018 jusqu'à 17h00, tous les autres jours de la semaine de 8h15 à 11h50 et de 14h00 à 18h00 aux Services Techniques Municipaux ainsi que de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 à la mairie annexe de Narbonne Plage, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante: <http://www.narbonne.fr/enquetes-publiques>

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Narbonne (Service urbanisme, 10 quai Dillon BP 823 11108 NARBONNE Cedex) ou par voie électronique (urbanisme@mairie-narbonne.fr).

Le Commissaire Enquêteur sera présent dans les locaux des services de la Commune pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux lieux, dates et heures suivantes :

- Le lundi 16 avril 2018 de 9h00 à 12h00 à la mairie annexe de Narbonne Plage, avenue du Théâtre - 11100 Narbonne Plage
- Le jeudi 03 mai 2018 de 9h00 à 12h00 aux Services Techniques Municipaux, 10 quai Dillon – 11100 Narbonne
- Le vendredi 18 mai 2018 de 14h00 à 17h00 à la mairie annexe de Narbonne Plage, avenue du Théâtre - 11100 Narbonne Plage

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public aux services techniques municipaux (10 quai Dillon 11100 NARBONNE) ainsi qu'à la sous-préfecture de NARBONNE (45 Bd Général de Gaulle, 11100 NARBONNE) pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront également publiés sur le site internet de la commune de Narbonne : <http://www.narbonne.fr/enquetes-publiques>.

Le projet de réaménagement et d'extension du camping La Falaise a fait l'objet d'une étude d'impact. Cette étude fait partie du dossier d'enquête publique et est donc consultable à la réception du bâtiment des services techniques (10 quai Dillon à Narbonne) ou à la mairie annexe de Narbonne Plage (avenue du Théâtre – Narbonne Plage).

L'autorité environnementale n'a pas émis d'avis dans le délai qui lui était imparti. Le projet bénéficie d'un avis réputé favorable de la Mission Régionale d'Autorité environnementale.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Eric LARELLE – Directeur Technique chez VACALIANS joignable au 04 11 92 03 71 ou par email : e.larelle@vacalians.com.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Narbonne dès la publication du présent arrêté.

Maître Didier MOULY
Maire de NARBONNE